

Paris, le 2 juillet 2010

## **Lagardère initie le processus d'introduction en bourse de Canal+ France**

Lagardère et Vivendi n'ayant pas trouvé d'accord sur la cession de la participation de Lagardère dans Canal+ France, c'est donc conformément au pacte d'actionnaires conclu le 4 janvier 2007, que Lagardère a décidé d'initier le processus d'introduction en bourse de Canal+ France.

*Lagardère est un groupe 100 % média (livre, presse, audiovisuel, numérique, travel retail et distribution de presse, économie du sport et droits sportifs) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris (Compartiment A).*

### **Contacts Presse**

Thierry Funck-Brentano

tél. 01 40 69 16 34

[tfb@lagardere.fr](mailto:tfb@lagardere.fr)

Ramzi Khiroun

tél. 01 40 69 16 33

[rk@lagardere.fr](mailto:rk@lagardere.fr)

### **Contact Relations Investisseurs**

Virginie Banet

tél. 01 40 69 18 02

[vbanet@lagardere.fr](mailto:vbanet@lagardere.fr)